Décision 95-D-34 du 09 mai 1995

relative à des pratiques mises en oeuvre par la société Rallye lors des acquisitions des réseaux de distribution Disque bleu et Genty Cathiard

Posted on: 19 mai 1995 |

Présentation de la décision

Lire

le texte intégral de la décision
45.49 Ko